

Mon témoignage sur ce que la venue du projet minier Nouveau Monde Graphite me fait vivre depuis son arrivée et ce que ça continue de me faire vivre depuis.

Mon nom est Richard Boulianne résident permanent du Domaine Lagrange depuis 2010 mais propriétaire du terrain depuis 1996.

Je peux dire que mon arrivée à St-Michel s'inscrivait dans un projet de vie de retraité dans le calme, la sérénité, la joie et la bonne humeur, le paradis. C'était le qualificatif que je donnais à mon nouveau milieu de vie. En fait, mon premier contact avec la région remonte à 1993. J'étais venu à St-Michel-des-Saints par affaire. Et je ne connaissais que le nom. Je me rappelle que mon commentaire sur le chemin du retour fut mais c'est le paradis ce coin. Par la suite, nous sommes revenus à différentes occasions en visite toujours avec le même engouement. En 1996, j'ai eu cette occasion d'acheter le terrain avec l'intention de m'installer au moment de ma retraite. J'ai pu venir en décembre 2009 résider au village pour préparer le chantier de la construction prévu pour mai 2010. Je suis donc entré avec mon épouse dans notre maison en août. C'était toujours le paradis.

Heureux, nous l'étions. Jusqu'à la première rencontre avec les propriétaires résidents et villégiateurs du domaine via l'association des promoteurs miniers

Depuis mon arrivée ici, je peux dire que l'usure du temps et du travail avait fait son œuvre et ma santé n'était pas très bonne mais ma santé s'était grandement améliorée. Le calme, l'exercice les excellentes conditions de vie sans stress avaient eu des effets réparateurs.

Depuis cette première rencontre et par la suite, les choses se sont grandement détériorées. Graduellement mais assez rapidement le stress s'est réinstallé, les inquiétudes avec des effets néfastes sur le sommeil et la santé au global. La mine n'est pas encore présente mais la perspective a des effets négatifs sur ma vie. On nous affirme qu'il n'y aura pas de perdants que ce sera win/win.

Le discours tenu depuis ce temps, pas de perdants, ne tient pas la route.

Je suis déjà perdant et for probablement plusieurs autres avant même la mise en opération de la mine. Très terre à terre premièrement, je dois informer les acheteurs potentiels dans le cas où je veux quitter sinon ça peut être qualifié de vice caché et de ce fait amène une dépréciation de l'immeuble. Donc mon patrimoine est menacé. C'est à mon avis inacceptable. Il y a aussi l'incertitude omniprésente quant aux menaces sur la qualité de l'eau, de l'air. Déjà malgré une mine qui n'est pas encore officiellement en opération mais l'usine de démonstration et les épisodes de dynamitage avec ses transports aller-retour minerai-résidu m'incommodent. Je n'ai plus la tranquillité dans mon environnement. J'appréciais le silence et les bruits de la nature. Les déplacements génèrent une pollution sonore. J'ai déjà demandé au promoteur s'il pouvait me garantir la qualité de mon eau, de mon air, de ma tranquillité, sur ma qualité de vie. J'ai eu une réponse négative sur toute la ligne. J'ai alors dit qu'il était pour moi hors de question de cohabiter avec une mine qui amenait des risques pour moi.

A mon avis, les choses légales ne sont pas toujours légitimes. Je me sens de la part de Nouveau Monde Graphite et de la Municipalité, trompé, méprisé bref non respecté comme citoyen. On ne prend aucune mesure pour protéger ma qualité de vie dans son sens le plus large.

Mes sentiments mes émotions dans cette situation vont et viennent aléatoirement de la peine, la tristesse, du stress, des inquiétudes et aussi de colère je suis profondément déçu du traitement réservé aux citoyens de bonne foi qui sont venu ici pour les qualités du milieu qui risque fort de changer et pas pour le mieux.